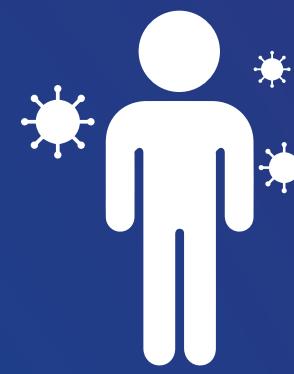


COVID-19: CAS POSITIF OU CAS CONTACT QUE FAIRE ?

Mise à jour : 04 janvier 2022



JE SUIS CAS POSITIF

JE SUIS CAS CONTACT



**MON SCHÉMA VACCINAL
EST COMPLET**
(dose de rappel effectuée)

**7 JOURS
D'ISOLEMENT**
après le début des symptômes
ou un test PCR ou antigénique positif

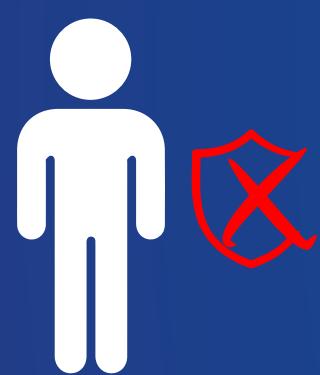
- APRÈS 5 JOURS:**
si je n'ai plus de symptômes depuis au moins 48H, je peux effectuer un nouveau test.
- S'il est négatif, je peux sortir de mon isolement. S'il est positif, je reste isolé jusqu'au 7^{ème} jour.

PAS D'ISOLEMENT MAIS:

JE RÉALISE UN TEST (PCR ou antigénique) IMMÉDIATEMENT

JE SURVEILLE L'APPARITION DE SYMPTÔMES ET JE RÉALISE DES AUTO-TESTS* À J+2 ET J+4
après la date où j'apprends que je suis cas contact

- Si un de mes auto-tests est positif, je réalise un test PCR ou antigénique.
- Si le test PCR ou antigénique est également positif, je m'isole 7 jours.



**MON SCHÉMA VACCINAL
EST IMCOMPLET OU
JE NE SUIS PAS VACCINÉ**

**10 JOURS
D'ISOLEMENT**

après le début des symptômes
ou un test PCR ou antigénique positif

- APRÈS 7 JOURS:**
si je n'ai plus de symptômes depuis au moins 48H, je peux effectuer un nouveau test.
- S'il est négatif, je peux sortir de mon isolement. S'il est positif, je reste isolé jusqu'au 10^{ème} jour.

**7 JOURS
D'ISOLEMENT**

après la date du dernier contact avec le cas positif

- APRÈS 7 JOURS:**
je peux sortir de mon isolement si mon test PCR ou antigénique est négatif



**POUR LES ENFANTS
DE MOINS DE 12 ANS**
(quel que soit
le statut vaccinal)

**7 JOURS
D'ISOLEMENT**

après le début des symptômes
ou un test PCR ou antigénique positif

APRÈS 5 JOURS:

- si l'enfant n'a plus de symptômes depuis au moins 48H, il peut effectuer un nouveau test.
- S'il est négatif, il peut sortir de son isolement. S'il est positif, il reste isolé jusqu'au 7^{ème} jour.

PAS D'ISOLEMENT MAIS:

**L'ENFANT DOIT RÉALISER UN TEST
(PCR ou antigénique) IMMÉDIATEMENT**

**SURVEILLEZ L'APPARITION DE SYMPTÔMES
ET RÉALISEZ DES AUTO-TESTS* À J+2 ET J+4**

après la date où il apprend qu'il est cas contact
Si un des auto-tests est positif, réalisez un test PCR ou antigénique. Si ce dernier est également positif, isolez l'enfant 7 jours.

Pour le retour à l'école, présentez une attestation sur l'honneur de la réalisation des auto-tests sur l'enfant et du résultat négatif.

**JE CONTINUE DE PORTER LE MASQUE EN TOUTES CIRCONSTANCES DURANT
LES 7 JOURS QUI SUIVENT UNE PÉRIODE DE SURVEILLANCE OU D'ISOLEMENT**

IL N'EST PLUS NÉCESSAIRE DE CONFIRMER UN TEST ANTIGÉNIQUE PAR UN TEST PCR.

* Les auto-tests sont remis gratuitement en pharmacie sur présentation d'une attestation sur l'honneur justifiant être personne contact. Pour les enfants de moins de 12 ans, les auto-tests seront remis aux représentants légaux.



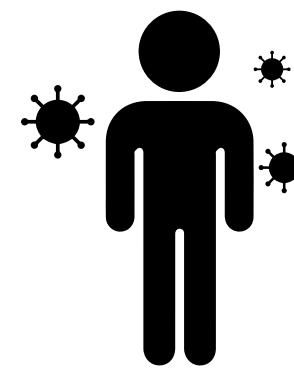
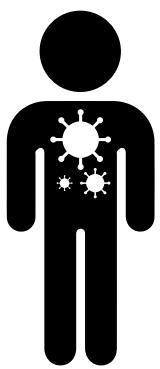
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

COVID-19: CAS POSITIF OU CAS CONTACT QUE FAIRE ?

Mise à jour : 04 janvier 2022



JE SUIS CAS POSITIF



MON SCHÉMA VACCINAL EST COMPLET

(dose de rappel effectuée)

7 JOURS D'ISOLEMENT

après le début des symptômes
ou un test PCR ou antigénique positif

APRÈS 5 JOURS:

- si je n'ai plus de symptômes depuis au moins 48H, je peux effectuer un nouveau test.
- S'il est négatif, je peux sortir de mon isolement. S'il est positif, je reste isolé jusqu'au 7^{ème} jour.

JE SUIS CAS CONTACT

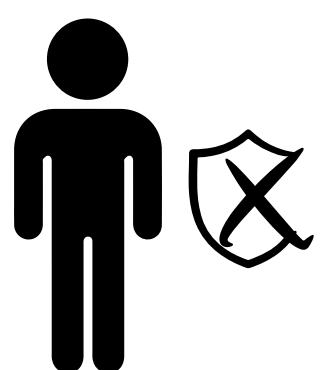
PAS D'ISOLEMENT MAIS:

je réalise un test (PCR ou antigénique) IMMÉDIATEMENT

JE SURVEILLE L'APPARITION DE SYMPTÔMES ET JE RÉALISE DES AUTO-TESTS* À J+2 ET J+4

après la date où j'apprends que je suis cas contact

- Si un de mes auto-tests est positif, je réalise un test PCR ou antigénique.
- Si le test PCR ou antigénique est également positif, je m'isole 7 jours.



MON SCHÉMA VACCINAL EST IMCOMPLET OU JE NE SUIS PAS VACCINÉ

10 JOURS D'ISOLEMENT

après le début des symptômes
ou un test PCR ou antigénique positif

APRÈS 7 JOURS:

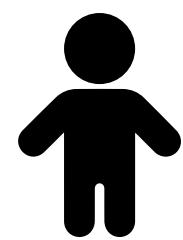
- si je n'ai plus de symptômes depuis au moins 48H, je peux effectuer un nouveau test.
- S'il est négatif, je peux sortir de mon isolement. S'il est positif, je reste isolé jusqu'au 10^{ème} jour.

7 JOURS D'ISOLEMENT

après la date du dernier contact avec le cas positif

APRÈS 7 JOURS:

- je peux sortir de mon isolement si mon test PCR ou antigénique est négatif



POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS (quel que soit le statut vaccinal)

7 JOURS D'ISOLEMENT

après le début des symptômes
ou un test PCR ou antigénique positif

APRÈS 5 JOURS:

- si l'enfant n'a plus de symptômes depuis au moins 48H, il peut effectuer un nouveau test.
- S'il est négatif, il peut sortir de son isolement. S'il est positif, il reste isolé jusqu'au 7^{ème} jour.

PAS D'ISOLEMENT MAIS:

l'enfant doit réaliser un test (PCR ou antigénique) IMMÉDIATEMENT

SURVEILLEZ L'APPARITION DE SYMPTÔMES ET RÉALISEZ DES AUTO-TESTS* À J+2 ET J+4

après la date où il apprend qu'il est cas contact

- Si un des auto-tests est positif, réalisez un test PCR ou antigénique. Si ce dernier est également positif, isolez l'enfant 7 jours.

Pour le retour à l'école, présentez une attestation sur l'honneur de la réalisation des auto-tests sur l'enfant et du résultat négatif.

**JE CONTINUE DE PORTER LE MASQUE EN TOUTES CIRCONSTANCES DURANT
LES 7 JOURS QUI SUIVENT UNE PÉRIODE DE SURVEILLANCE OU D'ISOLEMENT**

IL N'EST PLUS NÉCESSAIRE DE CONFIRMER UN TEST ANTIGÉNIQUE PAR UN TEST PCR.

*Les auto-tests sont remis gratuitement en pharmacie sur présentation d'une attestation sur l'honneur justifiant être personne contact. Pour les enfants de moins de 12 ans, les auto-tests seront remis aux représentants légaux.